

**CAR LE NOM MESME DE LIBÉRALITÉ  
SONNE LIBERTÉ ;  
LES CONTEXTES SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES  
DU SAVOIR CHEZ BÉROALDE DE VERVILLE<sup>1</sup>**

La représentation du savoir s'effectue à la Renaissance par des discours non seulement épistémologiques, moraux, allégoriques, narratifs, mais aussi socio-économiques. Verville, qui manie tous ces discours, écrit à un moment historique où les rapports complexes et variables entre les livres imprimés et leurs contextes socio-économiques sont en train d'évoluer rapidement en France grâce à de nombreux facteurs<sup>2</sup> : les débuts du capitalisme marchand au XVI<sup>e</sup> siècle ; l'expansion rapide du marché du livre ; une conscience plus aiguë de l'économie qui se manifeste vers la fin du siècle ; le lent déclin de la noblesse ; et, plus particulièrement, les guerres de religion et leur contrecoup. Ces développements laissent des traces plus ou moins directes dans l'écriture de Verville, et ils se révèlent inséparables de la crise épistémologique et morale qui caractérise la représentation du savoir dans ses derniers ouvrages.

Mon propos est de poursuivre ces traces en étudiant deux concepts clés – « liberté » et « libéralité » – qui sont étroitement liés à la Renaissance, comme nous le rappelle Montaigne dans la citation qui me sert de point de départ<sup>3</sup>. J'espère pouvoir montrer que Béroalde de Verville, défenseur acharné du rôle que doivent jouer la liberté et la libéralité dans la culture du savoir, finit néanmoins par mettre en question ces valeurs.

- 
- 1 Je tiens ici à exprimer ma reconnaissance à Michael Kenny, Stephen Milner et Charlotte Schapira pour des conseils et des suggestions qui m'ont aidé dans la préparation de cette étude.
  - 2 Voir J.-C. Agnew, *Worlds Apart : The Market and the Theater in Anglo-American Thought, 1550-1750*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, ch. 1 ; D. Bitton, *The French Nobility in Crisis, 1560-1640*, Stanford, Stanford University Press, 1969 ; Ph. Desan, *Les Commerces de Montaigne : Le discours économique des « Essais »*, Paris, Nizet, 1992, pp. 9-45.
  - 3 *Essais*, III, 6, p. 882, *Œuvres complètes*, éd. A. Thibaudet et M. Rat, Gallimard, 1962.

## Libéralité

Un savoir « libéral », c'est un savoir qui se donne gratis. Verville se réclame de cet idéal en présentant la plupart de ses textes comme des dons qui n'exigent aucune récompense. Il participe d'une éthique nobiliaire du don charitable qui est louée (non sans équivoque) aussi bien chez Rabelais que chez Montaigne<sup>4</sup>. Sur le plan biographique, sans doute Verville cherche-t-il à confirmer ainsi les titres de noblesse qu'il prétend posséder mais qui n'ont toujours pas convaincu les historiens modernes ; ceux-ci le soupçonnent, en effet, d'appartenir à cette « fausse » noblesse en train de s'accroître vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

Comme l'a démontré Natalie Zemon Davis dans un article d'une importance capitale<sup>6</sup>, les textes continuent de fonctionner très souvent comme des dons à la Renaissance, malgré l'arrivée du marché du livre qui introduit une conception rivale du livre comme marchandise dotée d'une valeur économique et destinée à la vente. Verville hésite entre ces deux conceptions, comme tant d'écrivains de l'époque (tel Ronsard)<sup>7</sup> qui, dans l'absence de droits d'auteur, cherchent une récompense chez un mécène réel ou éventuel, sans pouvoir toutefois parler ouvertement de récompense, de peur de déroger à l'éthique du don charitable<sup>8</sup>.

Tout au long de sa carrière, Verville met l'accent sur le don gratuit du livre et du savoir. Vers ses débuts, les dédicataires principaux sont son mécène René Crespin, « seigneur du Gast, des Loges, etc. Conseiller du Roy en son

4 Voir T. Cave, « L'économie de Panurge : "moutons à la grande laine" », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 37, 1993, pp. 7-24 ; Desan, *op. cit.*

5 Voir G. Huppert, *Les Bourgeois Gentilshommes : An Essay on the Definition of Elites in Renaissance France*, Chicago et Londres, University of Chicago, 1977, pp. 124-125 ; V.-L. Saulnier, « Étude sur Béroalde de Verville : Introduction à la lecture du *Moyen de parvenir* », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 5, 1944, pp. 209-326 (217-218). Sur les faux nobles, voir Desan, *op. cit.*, p. 32.

6 N. Z. Davis, « Beyond the Market : Books as Gifts in Sixteenth-Century France », *Transactions of the Royal Historical Society*, 5<sup>e</sup> série, 33, 1983, pp. 69-88.

7 Voir T. Cave, « La muse publicitaire dans les *Odes* de 1550 », in *Ronsard en son IV<sup>e</sup> centenaire : Ronsard hier et aujourd'hui*, actes publiés par Y. Bellenger, J. Céard, D. Ménager, M. Simonin, Genève, Droz, 1988, pp. 9-16.

8 Voir Cave, « La muse publicitaire », p. 9.

conseil privé »<sup>9</sup> (qui meurt en 1595)<sup>10</sup> et d’autres grands qu’il souhaite remercier (c’est le cas de Pierre de l’Estoile) ou impressionner dans l’attente de bienfaits éventuels<sup>11</sup>. L’insertion de plusieurs ouvrages dans la collection *Les Apprehensions spirituelles* (1583) lui permet de multiplier les dédicataires<sup>12</sup>, se servant ainsi d’une stratégie bien connue et équivalente à celle, courante avant l’invention de l’imprimerie, de dédicacer chaque manuscrit d’un même ouvrage à une personne différente<sup>13</sup>. Plus tard, Verville acquiert un autre mécène, « Pierre Brochard, Seigneur de Marigni, Conseiller du Roi et Maistre des Requestes, etc. »<sup>14</sup>, qu’il va remercier entre 1596 et 1610<sup>15</sup>. Les remerciements qui sont adressés à Brochard dans *Le Cabinet de Minerve* (1596) sont caractéristiques de ceux que Verville rédige jusqu’en 1600<sup>16</sup> :

*Je ne pouvois mieux mettre ce Cabinet pour estre conservé qu’entre vos mains qui ont causé sa forme, car il fût demeuré sans se presenter au jour si vous seul (entre tous ceux qui me voyoient errer vagant sans fortune) ne m’eussiez aidé. Or je ne vous fai point ce present en forme de recompense des courtoisies manifestes que j’ai receuës de vous, mais en signe que je vous suis uniquement tenu de tout ce que je pourrai, soit pour m’avancer, soit pour servir au public : Je vous prie donques de recevoir ce petit Ouvrage de tel œil que l’ordonne l’amitié que me portés... (f. ã ij<sup>r-v</sup>)*

Pour que le don reste à la fois désintéressé et humble, le livre doit être soustrait non seulement à l’échange économique mais même à tout échange, voire celui de dons ; le livre est plutôt le signe d’une obligation qu’une « récompense » qui puisse annuler cette obligation. Par conséquent, si nombreux que soient ses dons, l’écrivain n’a pas le droit d’attendre un seul contre-don :

9 *Les Apprehensions spirituelles*, Paris, T. Jolian, 1584 [1583], f. ã ii<sup>r</sup>. *L’Idée de la République* (Paris, T. Jolian, 1584) a été également dédicacé à Du Gast.

10 Voir S. Bamforth, « Béroalde de Verville and *Les Apprehensions spirituelles* », *Bibliothèque d’Humanisme et Renaissance*, 56, 1994, pp. 89-97 (91-97).

11 Sur Du Gast et L’Estoile, voir Bamforth, *op. cit.*, pp. 91-96.

12 Voir Bamforth, *op. cit.*

13 Voir Davis, *op. cit.*, pp. 74-75.

14 *Le Cabinet de Minerve*, Paris, S. Molin, 1596, f. ã ij<sup>r</sup>.

15 En plus de dédicaces (*Cabinet* ; *Le Tableau des riches inventions... qui sont representees dans le Songe de Poliphile*, Paris, M. Guillemot, 1600), Brochard reçoit des remerciements dans *L’Histoire des vers qui filent la soye*, Tours, M. Sifleau, 1600 (f. [D iv<sup>r-v</sup>]) et *L’Histoire véritable, ou Le Voyage des Princes Fortunez*, Paris, p. Chevalier, 1610 (f. [ã v<sup>r-v</sup>]).

16 Voir *Apprehensions*, ff. [E viii<sup>r-v</sup>], 49<sup>r</sup> (2<sup>e</sup> série).

*Que ma Muse n'en soit d'aucun present suyvie,  
Car elle ne souspire autre bien que l'honneur*<sup>17</sup>.

Ideologie austere, que Verville finira par mettre en question.

Le systeme du don du livre, loin de se retrécir avec l'arrivee du marche du livre, devient encore plus heterogene au XVI<sup>e</sup> siecle<sup>18</sup>. A l'instar de bien d'autres ecrivains de la Renaissance, tel Du Bellay dans *L'Olive*<sup>19</sup>, Verville declare formellement, en effet, qu'il fait don de ses livres non seulement a des mecenes et a d'autres grands, mais aussi a ses amis<sup>20</sup> et, de plus en plus, a la France<sup>21</sup>, aux Francais<sup>22</sup>, ou au « public »<sup>23</sup>. Meme l'imprimeur du *Songe de Poliphile* (1600), Mathieu Guillemot, est decrit par Verville, non comme un homme d'affaires qui gagne de l'argent, mais comme un philanthrope qui le depense en faveur du « public, pour le bien duquel il ne s'espargne en labeurs ny despences, voulant represente ce thresor aux Francois » (f. [\* iijj]). Pourquoi le livre doit-il absolument paraître un don a recevoir plutot qu'une marchandise a acheter ? Dans le cas du *Songe de Poliphile*, c'est parce que le texte (inventé par Francesco Colonna) n'appartient ni a Guillemot ni a l'adaptateur Verville, qui n'a fait qu'y ajouter ses « labeurs » (f. \*\* [ij]<sup>v</sup>)<sup>24</sup> ; de plus, meme cette valeur ajoutee appartient, non pas a lui, mais a son mecene Brochard : « Choisissez doncques icy ce qui est a vous, qui est le labeur que j'y ay employe, car c'est vous qui l'avez cause » (f. \* ij<sup>v</sup>). Dans d'autres textes, Verville accorde une importance d'ordre anthropologique a l'acte de « donner liberallement au monde »<sup>25</sup>. Cet acte sert a resserrer les liens qui l'attachent a ses amis et meme a la societe. Ainsi, il appelle *Le Palais des Curieux* (1612) « telles Estrenes » (p. 450), apres avoir defini celles-ci comme « des presens en signe d'amitie et de desir de la continuation

17 *Histoire des vers*, f. [D iv].

18 Voir Davis, *op. cit.*

19 Voir Davis, *op. cit.*, pp. 78-79.

20 Voir *Apprehensions*, ff. 79<sup>v</sup>-80<sup>v</sup> (dedicace a Nicolas le Digne) ; *Le Palais des Curieux*, Paris, Veuf<sup>e</sup> M. Guillemot et S. Thiboust, 1612, p. 310.

21 Voir *De la sagesse*, Tours, J. Mettayer, 1593, ff. [ā i]-ā ij<sup>v</sup>.

22 Voir *Songe de Poliphile*, f. \* ij<sup>v</sup>.

23 *Palais*, p. 365. Voir aussi *Cabinet*, f. ā ij<sup>v</sup>. *L'Histoire des vers* est dedicacé « A Messieurs de Tours » et « Aux Dames de Tours » (f. ā ij<sup>v</sup>).

24 A comparer avec *Le Palais*, où Verville soutient que l'adaptateur d'un texte a le droit de le « donne[r] aux autres » (p. 408 ; voir pp. 408-410).

25 *Palais*, p. 577.

d'icelle » (p. 447)<sup>26</sup>. Un peu plus loin il déclare : « non que je demande recompense ou salaire de ce que je fay pour mon plaisir, n'ayant autre obligation aussi de ce faire que pourautant que je suis du public » (p. 453)<sup>27</sup>. Verville est en train d'amplifier le thème cicéronien selon lequel l'échange de connaissances, de techniques et de travail sert non seulement à des fins matérielles mais aussi à celle de cimenter la société humaine<sup>28</sup>.

De temps en temps il décrit ses connaissances pratiques comme ayant une certaine valeur économique potentielle, notamment dans *L'Histoire des vers qui filent la soye* (1600)<sup>29</sup> et dans certaines pages du *Palais*<sup>30</sup>. Cependant, même ici, c'est aux lecteurs de bénéficier de ces « secrets », de ces « pratiques profitables », de ces « observations qui tendent à la commodité », et non pas à Verville, qui leur en fait don tout simplement : « j'ay deliberé Dieu aydant de donner bien tost au peuple beaucoup de beaux secrets que j'ay cognus et appris par mon labeur, et industrie, pour en charité gratifier les gens de bien »<sup>31</sup>. Quant au philosophe lui-même, ce qu'il retire de ce travail de recherche et de communication, ce sont des « plaisirs spirituels », thème développé constamment sur un ton épicurien par Verville, qui oppose la recherche des biens matériels à cette « juste et honneste volupté »<sup>32</sup>. Même la bonne « curiosité », qui le préoccupe énormément à partir de 1596, est définie non seulement en termes épistémologiques et moraux mais aussi par opposition à l'économique :

*Ceux qui n'ont point de curiosité ont l'ame extremement abbatuë, ou bien leur intention est occuppee à quelque grossier object qui les engage en l'obscurité de mescognoissance. Il y en a de plus esveillez, mais le sujet commun qui retient les courages terrestres les ravit tant vers le lucre mondain que les delices spirituelles ne leur sont point perceptibles... Le cœur*

26 Voir aussi *Palais*, p. 517 : « cecy n'estoit pas de ce rang, c'est tout un : car en une laïette on pourra par fois mettre une petite marchandise qui ne sera aucunement de l'ordre de celle à laquelle la laïette est destinée : Je fay icy de mesme pour acomplir mon Palais ».

27 Voir aussi p. 308.

28 *De officiis*, l. 7. 22. Voir aussi *Palais*, pp. 294-296.

29 Voir ff. D ij', D iij', D iij'-[D iv'].

30 Voir pp. 514, 516, 577-578.

31 *Palais*, p. 494.

32 *Voyage*, p. 336. Voir aussi *Voyage*, f. ã iij'; *Cabinet*, ff. 2', 50'-51', 52'; *Palais*, pp. 85-86, 90, 136, 310, 423-424, 479, 486-487, 564.

*vrayement curieux qui vit en la liberté naturelle, qui ne s'acquiert et ne se continuë que par l'exercice vertueux qui contente les belles ames, est bien d'autre estoffe et qualité, il est abondant en belles intelligences, et n'ayant égard qu'au sacré but de ses pretentions, a plus de contentement que ceux qui gisent accablez sous le faix des affaires, concernantes l'excessive passion de courir apres l'abondance des commoditez temporelles*<sup>33</sup>...

Parmi ces derniers sont ceux qui vendent leurs connaissances, qu'elles soient vraies ou fausses. Les coupables visés dans *Le Palais des Curieux* sont certains alchimistes, certains médecins et certains hommes de loi qui non seulement transforment en marchandise ce qui devrait se donner gratis, mais aussi commettent une espèce de vol violent en ruinant autrui, à force de « faire consommer les biens du prochain » (p. 556)<sup>34</sup>, alors que Verville dispense libéralement ses secrets d'alchimie et de médecine. Cette condamnation ne relève pas uniquement d'une éthique nobiliaire. Elle est fondée aussi sur l'ancienne tradition scolastique, également chère aux humanistes et résumée par la maxime « *Scientia donum dei est, unde vendi non potest* » : le savoir, étant un don de Dieu, ne peut pas se vendre<sup>35</sup>. Autre condamnation scolastique réitérée dans *Le Palais*, c'est celle de l'usure en général, pratique qui, rappelons-le, n'est plus universellement condamnée sous toutes ses formes à la Renaissance, grâce, en partie, au développement du marché monétaire<sup>36</sup>. La méfiance de Verville envers toute transaction économique le porte à dénoncer même le marché du travail comme foncièrement, quoique inévitablement, injuste<sup>37</sup>.

Cependant, malgré cette méfiance à l'égard de l'économie, l'œuvre de Verville, comme celle de tant d'écrivains de l'époque, finit par trahir une tension profonde entre ces deux systèmes, celui du don charitable et celui du marché du livre. Cette tension, comme bien d'autres, est présente dès ses débuts mais elle se raffermi surtout dans la deuxième

33 *Palais*, pp. 139-140.

34 Voir pp. 98-99, XVII.

35 Voir G. Post, K. Giocarinis et R. Kay, « The Medieval Heritage of a Humanistic Ideal : "*Scientia donum dei est, unde vendi non potest*" », *Traditio*, 11, 1955, pp. 195-234 ; Davis, *op. cit.*, p. 71.

36 Voir *Palais*, pp. 454-457, 461. Sur l'usure, voir Agnew, *op. cit.*, pp. 94-95, 121-122 ; N. Jones, *God and the Moneylenders : Usury and Law in Early Modern England*, Oxford, Blackwell, 1989 ; Desan, *op. cit.*, pp. 22-23 ; J. Le Goff, *La Bourse et la Vie : Économie et religion au Moyen Âge*, Hachette, 1986.

37 Voir *Palais*, LXX.

moitié de sa carrière. J’indiquerai brièvement trois zones où elle surgit : la métaphore, la parodie, et les affirmations explicites.

D’abord la métaphore. Comme Montaigne et bien d’autres auteurs de la fin de la Renaissance<sup>38</sup>, Verville a souvent recours au discours marchand pour décrire l’organisation et la communication de ses connaissances :

*Pensez vous avoir veu nostre Palais ayant jetté la veue sur ce peu d’objects qui sont seulement la parure d’un des moindres piliers qui accompagnent le[s] collomnes de ce magnifique Tabernacle, que nous avons construit en l’excellence de nos loirs ? Les marchands qui assortissent leurs boutiques n’y mettent pas tout le plus exquis, ains en retiennent és riches magazins, où sont les plenitudes de leurs thresors<sup>39</sup>.*

Mais comment interpréter cette comparaison ? Est-ce qu’elle assimile le texte à la boutique, révélant « l’impossibilité », vers la fin de la Renaissance, « de penser le monde et l’homme en des termes qui ne seraient pas économiques », pour citer Desan<sup>40</sup>, qui interprète en ce sens les images économiques de Montaigne ? Ou bien la comparaison est-elle fondée plutôt sur une distinction absolue entre texte et économie, celle-ci pouvant fournir des figures pour la description de textes dans la mesure où elle en est distincte, tout ainsi que les femmes, par exemple, peuvent dénoter allégoriquement le savoir précisément parce qu’elles en sont souvent exclues en réalité ? Parfois, il est clair que Verville entend utiliser les images économiques justement de cette deuxième façon, donc pour renforcer l’éthique du don charitable. Écoutons-le à propos d’une question philosophique dans *Le Palais des Curieux* :

*Il y a icy dequoy plaider : Mais je n’entends pas que celuy qui prendra le sujet que je n’auray pas esleu s’opiniastre tant à poursuivre en cause, qu’en fin nous devenions plaideurs, et de l’ordre de ces miserables qui se ruinent à porter de l’argent, voire toutes leurs plus desirables commoditez à des gens qui les regardent de costé et s’enrichissent, puis s’en moquent. Non la*

38 Voir Desan, *op. cit.*

39 *Palais*, p. 578. Voir aussi *Songe de Poliphile*, f. \* iij’ (« ce palais de commoditez ») ; *Palais*, p. 90 (« Le plus grand plaisir mondain... Est de faire son profit de tout ce que lon rencontre »).

40 *Op. cit.*, p. 19.

*glu du Procureur ne nous touchera point, la pince de l'Advocat ne nous attrapera pas, la delicatesse du Juge ne sera mignardée des espices que nous en payerons : Et plus les coureurs Sergents n'auront que faire de preparer leurs mains pour le gain qu'il y aura pour eux, à faire executer l'arrest. Nous plaiderons ensemble, nous jugerons et tout à nostre volonté, chacun prendra ce qui luy sera agreable<sup>41</sup> ... (pp. 558-559).*

Ici, l'accent est mis évidemment sur la différence entre les deux termes de la métaphore. Mais le problème est que chaque emploi d'une métaphore implique différence et similitude, l'accent étant mis sur l'une ou sur l'autre. Les métaphores économiques de Verville, comme celles de Ronsard par exemple<sup>42</sup>, transmettent une tension non résolue entre deux systèmes d'échange. Ce qui ne veut surtout pas dire que sa conception du savoir *se réduise* à un modèle économique.

Cette hésitation devient encore plus flagrante dans le *Moyen de parvenir* (c. 1616)<sup>43</sup>, dont le discours parodique se prête également à l'équivoque, puisqu'il est rempli de fragments de discours sérieux dont il est difficile de mesurer la portée satirique : « Recevez donc ce present », écrit-il, avant pourtant de poursuivre, « ce passé, ce futur » (p. 52). Le livre peut se lire comme une satire aigre soit de l'éthique du don charitable, soit des marchés du livre, du travail et de l'argent, soit de tous ces systèmes. Ainsi, « Paracelse » se vante de communiquer ses secrets « liberalement et philosophiquement[,] en charité », à la différence de ceux qui « attrapent les commoditez »<sup>44</sup>. « Sco[t] » lui répond « ce n'est pas bien fait, il faut vendre la science »<sup>45</sup>. « Paracelse » s'obstine néanmoins dans son idée, semblant soutenir ainsi l'éthique du don. Mais son discours, comme d'autres passages du *Moyen de parvenir*, parodie les promesses de richesse assurée qu'on retrouve non seulement dans les textes alchimiques mais aussi dans *L'Histoire des vers qui filent la soye*. Le

41 Voir *Cabinet*, f. 148<sup>v</sup> (à propos de la querelle des femmes) : « vous ne trouverés personne qui soit vostre avocat pour soutenir vostre cause ».

42 Voir *Cave*, « La muse publicitaire... », pp. 11-12.

43 Sur la date de publication, voir N. Kenny, « *Le Moyen de parvenir* : The Earliest Known Edition, its Date, and the Woman who Printed it », in *Studies on Beroalde de Verville*, éd. M. J. Giordano, Paris, Seattle, Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, 1992, pp. 21-41.

44 Sur la notion paracelsienne de la charité, voir dans le présent volume la communication de S. Bamforth.

45 *Moyen*, p. 156.

long discours de « Paracelse » sur le « Moyen de parvenir » (p. 156) est un éloge ironique de l'exploitation financière faite par l'Église, les juristes, les médecins et les marchands<sup>46</sup>. Les exploités sont opposés aux victimes du marché du travail (pp. 165-166) dans un écho précis de l'« Object » LXX du *Palais des Curieux* (« Ordinairement ceux qui travaillent le plus gagnent le moins »)<sup>47</sup>. Pourtant, à la différence du *Palais*, le *Moyen de parvenir* inclut parmi ces victimes du marché une catégorie à laquelle Verville lui-même appartient peut-être, celle des « autres auteurs », de « vrais fous... se travaillans pour neant, et pour penser acquérir une reputation » (p. 616). Qu'est donc devenu le système du don charitable ?

Pour Verville comme pour presque tous les auteurs contemporains, ce système coexiste avec celui du marché du livre. Bien que les livres soient offerts aux lecteurs comme des dons gratuits, la plupart des lecteurs doivent quand même les acheter. Par conséquent, les écrivains ont besoin de faire de la publicité pour leurs ouvrages antérieurs et futurs, ce que Verville fait énormément<sup>48</sup>. Mais vers la fin de sa carrière, son affirmation de la rentabilité de ses livres sur le marché devient encore plus formelle : « les beaux écrits » provoqués par *Le Palais* « feront gagner les Libraires, qui nomment bons livres les nostres qui sont de bonne vente » (pp. 10-11). Ce n'est pas un hasard si, dans le même ouvrage, il exprime sa déception à l'égard du système du mécénat. Du reste, il s'écarte de la rhétorique de ce système en reconnaissant ouvertement que ce sont les biens matériels qui l'ont toujours intéressé (nulle mention de l'honneur) et que les mécènes étaient, après tout, ses débiteurs (ce qu'il avait toujours nié dans ses dédicaces orthodoxes) : « pour cela qui est des biens j'en ay attendu avec grand espoir, mais sans affliction d'esprit, des grands qui m'en devoient, et qui toutesfois m'ont oublié, apres avoir eu de la liberalité de mon

46 Pour une excellente analyse de ce discours (pp. 159-168), voir A. Tournon, « Paracelse, l'Autre : Change et piperie dans *Le Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville », in *L'Imaginaire du changement en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, textes recueillis et présentés par C.-G. Dubois, Presses universitaires de Bordeaux, 1984, pp. 163-186E.

47 Pour d'autres échanges injustes, voir *Le Moyen de parvenir*, 2 tomes (fac-similé et transcription), éd. H. Moreau et A. Tournon, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1984, pp. 568-569 (fac-similé).

48 Voir *Palais*, f. ã iij<sup>e</sup>, pp. 359-360, 463, 494, 577.

esprit, ce qu'ils en desiroyent » (p. 581)<sup>49</sup>. *Le Palais* est dédié à un Monsieur Le Vasseur, qui n'est toutefois pas un mécène, pas plus que la reine Marie de Médicis, la dédicataire du *Voyage des Princes Fortunez* (1610), malgré la tentative faite par Verville, à la fin de *L'Histoire des vers qui filent la soye*, pour obtenir une commande du roi (f. D iv<sup>r</sup>). *Le Voyage des Princes Fortunez* commence même en soulignant agressivement l'indépendance de l'auteur envers les rois et les grands (pp. 3-5) ; quant au pauvre Brochard, que Verville reconnaît toujours comme son mécène (f. ã v<sup>r</sup>), non seulement il est privé maintenant du statut de dédicataire, mais il est devenu « l'organe dont Dieu s'est servi pour m'animer entre les mortels » (f. ã v<sup>r</sup>). L'humble serviteur des dédicaces antérieures est en train de faire place au sois-disant auteur de best-sellers.

Enfin, le dernier chapitre du *Palais des Curieux* démontre que les inconvénients de l'éthique de la libéralité ont empoisonné les rapports de Verville non seulement avec les grands, mais aussi avec, au moins, un érudit :

*J'avois autrefois fait amas de plusieurs choses exquisés, mais ma libéralité me les a fait perdre, d'entre celles que j'ay perdues je n'ay regret qu'à une que je presté à monsieur Scaliger quand il passa à Tours pour aller vers les Estats. C'est un livre imprimé à la Chine dont j'ay encores quelques memoires pour le deschiffrer, il m'avoit promis de me le rendre, mais il ne s'en est pas souvenu... Plusieurs Doctes personnages estoient presens, quand je luy presté mon livre<sup>50</sup>... (p. 579).*

Prêter un livre rare ou un manuscrit était toujours considéré à la Renaissance comme un acte charitable<sup>51</sup>. Aux yeux de Verville, la mauvaise foi de Joseph Juste Scaliger paraît donc l'emblème de la dégradation partielle d'un ancien système d'échange.

49 Voir aussi f. A iij<sup>v</sup> ; p. 24.

50 Voir aussi *Moyen*, p. 299.

51 Voir Davis, *op. cit.*, p. 72.

## Liberté

En principe, un savoir « libéral » est aussi un savoir libre. Ces deux concepts, qui se partagent le même adjectif latin *liberalis*, relèvent également d'une idéologie noble, comportant un dédain du marché : rappelons que « Le cœur vraiment curieux... vit en la liberté naturelle » au lieu de « courir apres l'abondance des commoditez temporelles »<sup>52</sup>. Cependant, alors que Montaigne souligne la parenté étroite entre les deux concepts, la crise de la libéralité semble amener Verville à privilégier la liberté intellectuelle aux dépens de la libéralité, notamment dans *Le Palais des Curieux*, qui s'ouvre sur un éloge de cette liberté (pp. 7-10) et y revient souvent. Alors que la libéralité est associée parfois avec la perte (au profit des grands, des érudits), la liberté est associée par contre avec l'acquisition et la possession :

*j'ay recogneu que je ne suis pas si libre que je pensois, et partant non si heureux que je m'estois imaginé : je le seray pourtant quelque jour s'il plaist à Dieu, et j'espere d'acquérir cette pleine et entiere liberté d'esprit, pour à quoy parvenir et en jouyr je m'accoustume peu à peu : Et par trait de temps m'y avançant j'y glisseray jusques à ce que je sois pleinement capable d'effectuer mon dessein, et en telle habitude je m'adonne à parler librement, comme estant desja en quelque possession de cette permission que j'ay presque atteinte (p. 8).*

C'est peut-être à la lumière de ce passage de la libéralité à la liberté qu'il faut comprendre l'affirmation de Verville que les arts dits libéraux devraient plutôt s'appeler libres (« ils ne donnent rien », p. 369). À l'encontre de la phrase de Montaigne qui m'a servi de titre, Verville précise que « liberal et libre different, car tel sera liberal qui ne sera pas libre, et tel libre qui ne sera pas liberal » (p. 368)<sup>53</sup>.

Quelle est cette « liberté » qu'il croit acquérir vers la fin de sa carrière ? Dans ses ouvrages antérieurs, le mot, bien

52 *Palais*, pp. 139-140.

53 Voir aussi *Moyen*, p. 130. Sur ces passages, voir N. Kenny, « Satire, parodie et philosophie chez Béroalde de Verville », in *Burlesque et formes parodiques*, actes réunis par I. Landy-Houillon et M. Ménard, Paris, Seattle, Tübingen, Papers on French Seventeenth Century Literature, pp. 231-247 (237-238). Ce n'est peut-être pas un hasard si d'autres analyses lexicologiques du *Palais* portent elles aussi sur le mot « libre » (pp. 372, 377).

moins en vue, avait d'une part un sens esthétique (signifiant un mélange de prose et de vers, de philosophie et de fiction, ou bien une écriture apparemment en désordre)<sup>54</sup> et d'autre part une portée cognitive et psychologique<sup>55</sup>. Dans *Le Palais des Curieux*, en revanche, la liberté est avant tout philosophique, politique et satirique. À ces sens vient s'ajouter la liberté religieuse dans le *Moyen de parvenir*, où le mot est parfois plus équivoque, connotant les huguenots et les hérétiques<sup>56</sup>. La « liberté » politique prônée dans *Le Palais* est individuelle plutôt que collective. Elle permet à Verville de « penser ce qui luy plaist », y compris des rois (p. 153)<sup>57</sup>. Lorsque la pensée est complétée par la parole, cette liberté devient « liberté d'expression » (la locution est de Montaigne)<sup>58</sup> ou même satirique, dans le discours de Montaigne comme dans celui de Verville<sup>59</sup>. Lorsque celui-ci se déclare sur le point d'acquérir une « liberté d'esprit » entière<sup>60</sup>, il paraît donc faire allusion au *Moyen de parvenir*, où en effet « Tout est permis », et où « On doit faire et dire... tout ce qu'on peut et pense » (p. [253])<sup>61</sup>. Rappelons qu'il n'y a pas de dédicace dans le *Moyen de parvenir* : le texte n'est offert à personne. Il peut être d'autant plus libre qu'il est soustrait au cycle de la libéralité.

Quant à la liberté philosophique nouvellement réclamée dans *Le Palais*, elle est indissociable de la crise épistémologique qui s'y fait ressentir<sup>62</sup>. Les victimes principales de cette liberté sont les « doctes », anciens aussi bien que modernes, catégorie envers laquelle Verville garde soigneusement ses distances<sup>63</sup>. Constamment « critique » (p. 410) et « censeur » (p. 415) à leur égard, il appelle « liberté » son indépendance agressive envers ces savants sur de nombreux points<sup>64</sup>, anticipant ainsi, quoique de loin, le libertinage érudit

54 Voir *Apprehensions*, f. ã iiij<sup>v</sup> ; *Cabinet*, ff. 6<sup>r</sup>, 45<sup>v</sup>.

55 Voir dans le présent volume les communications de S. Bokdam et de J.-R. Fanlo.

56 Voir pp. 15 (« il n'osa dire liberté de peur d'estre estimé Huguenot »), 61, 205. Sur la « liberté » dans ces deux textes, voir Kenny, « Satire », pp. 234-235.

57 Voir pp. 153-5.

58 *Essais*, I, 3, p. 19. Voir aussi III, 13, p. 1056 (« liberté des paroles »).

59 Voir *Essais*, I, 25, p. 133 ; II, 27, p. 742.

60 *Palais*, p. 8.

61 Voir aussi p. 109 (« nous sommes ici en liberté »).

62 Voir N. Kenny, *The Palace of Secrets : Béroalde de Verville and Renaissance Conceptions of Knowledge*, Oxford, Clarendon Press, pp. 218-238.

63 Voir par exemple p. 418.

64 Voir pp. 162, 314, 416, 502, 523.

du siècle naissant. Comme dans l'« Apologie » de Montaigne, « liberté » peut donc connoter « scepticisme »<sup>65</sup>. Mais quel scepticisme ? Dans *Le Palais* il s'agit moins du pyrrhonisme que du scepticisme de la Nouvelle Académie. Verville emploie souvent une façon de raisonner caractéristique de cette tradition. Il raisonne dans un sens, puis dans l'autre, *in utramque partem*, imitant ainsi le modèle cicéronien qui a été diffusé à la Renaissance à travers la dialectique sceptique de Lorenzo Valla et de Rudolph Agricola fondée sur divers degrés de probabilité<sup>66</sup>. Ce genre de raisonnement est explicitement associé à la « liberté » par Montaigne<sup>67</sup>. Verville l'emploie tantôt contre les « doctes », qu'il invite à répondre à leur tour avec des « allegations probables » (p. 64)<sup>68</sup>, tantôt contre lui-même, sur la question de savoir par exemple s'il y a plus de pieds ou de têtes dans le monde<sup>69</sup>. Il appelle cette stratégie la « contradiction »<sup>70</sup>, rappelant ainsi le personnage surnommé « L'Esprit de contradiction » qui en a provoqué les premiers exemples vervilliens dans *Le Cabinet de Minerve* (ff. 70<sup>v</sup>-71<sup>v</sup>). De plus, Verville précise dans *Le Palais* que les dialogues du *Cabinet* étaient des raisonnements *in utramque partem*, comme d'ailleurs de nombreux dialogues humanistes<sup>71</sup> : « Je me suis esbatu en un endroit de mes Florides, disputant lequel estoit le plus exquis, de rire, ou d'entretenir ses pensées, et ayant exagéré l'un et l'autre, j'y passé outre vers mes objets divers »<sup>72</sup> (p. 280).

Les raisonnements *in utramque partem* et conjecturaux du *Palais* sont des *exercitationes* rhétoriques servant à

<sup>65</sup> Voir *Essais*, II, 12, pp. 521, 541, 542, 642. Sur le statut ambivalent de cette « liberté », voir T. Cave, « Au cœur de l'“Apologie” : La logique de l'antipéristase », in *Le Lecteur, l'auteur et l'écrivain : Montaigne 1492-1592-1992*, actes édités par I. Zinguer, Paris, Champion, 1993, pp. 1-15.

<sup>66</sup> Voir L. Jardine, « Lorenzo Valla : Academic Skepticism and the New Humanist Dialectic », in *The Skeptical Tradition*, éd. M. Burnyeat, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1983, pp. 253-286 ; V. Kahn, *Rhetoric, Prudence and Skepticism in the Renaissance*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 1985.

<sup>67</sup> Voir *Essais*, II, 12, p. 637. Voir aussi III, 8, p. 901.

<sup>68</sup> Voir aussi pp. 424-428, 567, 574. Sur le texte comme provocation, voir pp. 9, 275, 432-433, 501.

<sup>69</sup> XVI. Voir aussi pp. 272, 432-433. Ce procédé multiplie les voix dans le texte. Sur la plurivocalité de la prose de Verville, voir N. Kenny, « From Poetry to Prose : Béroalde de Verville and Philosophical Writing », *Renaissance Studies*, 3, 1989, pp. 178-192 ; A. Tournon, « “Je jouons” : Facéties grammaticales et philosophiques dans *Le Moyen de parvenir* », in *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, études rassemblées par C. Blanchette-Benveniste, A. Cherval et M. Gross, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1988, pp. 423-436.

<sup>70</sup> Voir *Palais*, pp. 314, 370, 371, 432, 523, 542.

<sup>71</sup> Voir Kahn, *op. cit.*, p. 38.

<sup>72</sup> Voir *Cabinet*, ff. 40<sup>v</sup>-43<sup>v</sup>.

« exercer les beaux esprits qui sont bien aises quelques fois de contredire pour se polir, et apprendre »<sup>73</sup> (p. 371). Pour le Verville tardif, le processus de se polir et d'apprendre est plus important que ce que l'on apprend. L'*exercitatio* permet aussi d'éviter l'oisiveté (pp. 557-559) et même de resserrer les liens sociaux. Car les désaccords, qu'ils soient philosophiques ou autres, provoquent justement des échanges d'opinions et de connaissances. Ainsi, la liberté, aussi bien que la libéralité, produit des échanges qui créent ou confirment l'amitié. Le libre-échange d'opinions sert à rapprocher les gens les uns des autres dans une recherche mutuelle de la vérité ou, du moins, du *consensus omnium* des sceptiques académiques :

*Quelquesfois si deux amis, tres-amis avancement (estans à table) quelque propos sur un sujet de rencontre, et que du commencement il y ayt quelque petite difference sur ce qu'ils diront, tellement qu'ils ne consentent pas bien ensemble, au lieu de tacher à se resoudre amiablement pour s'instruire, et s'entr'aimer davantage, on s'aigrira et on debattra malignement...* (pp. 391-392).

Dans *Le Cabinet*, l'Académie de Minerve était l'équivalent de la table amicale : ses membres se débattaient en « amitié » et « douceur de libre esprit » (ff. 59<sup>v</sup>-60<sup>r</sup>), ce qui rappelle peut-être le thème cicéronien de la bonne santé de la rhétorique en temps de paix et de liberté (*De oratore*). Dans *Le Palais*, Verville se montre franchement obsédé par la communication, par la possibilité de débattre amicalement<sup>74</sup>, de tempérer la liberté avec la « charité » (p. 584), de soutenir ses propres opinions tout en respectant celles d'autrui.

De même que le concept de libéralité se définit par opposition au marché, ainsi la liberté se définit par rapport à son opposé, la violence. Verville pense surtout à celle des guerres de religion, dont l'ombre plane sur plusieurs de ses ouvrages, du traité *De la Sagesse* (1593) jusqu'au *Moyen de parvenir*, où ces guerres sont évoquées fréquemment. Même en 1612, leurs conséquences entravent toujours le libre-échange d'opinions : Verville nous apprend dans *Le Palais*

73 Le lexique de l'« exercice » est répandue dans *Le Palais* : voir pp. 6, 39, 75, 139, 140, 217, 261, 308, 371, 419, 557, 561. Sur d'autres genres de profit que les lecteurs vont retirer, voir pp. 112, 304, 364-366.

74 Voir pp. 59, 67, 79.

que lors de la Journée des Barricades (en 1588) il perdit ses livres, dont « un viel fragment Latin » qui aurait pu lui servir d'autorité décisive dans son débat actuel sur l'étymologie du mot « Salique » : « par ce cayer antique je rendrois ma raison autentique » (pp. 351-352). Comme la libéralité dont il s'est peu à peu désabusé, la violence est donc associée à une perte de connaissances. Par contre, au début du *Palais*, à la fin de l'éloge de la liberté d'expression, nous apprenons que, à force de provoquer des échanges non violents, cette liberté engendrera des connaissances : « les beaux escrits qui en seront produits, les sentences qu'un tel sujet causera ne seront point causes d'heresies, ny de guerres, ny de daces, ny d'enchairissement de commoditez, ains plutost feront gagner les Libraires »<sup>75</sup> (pp. 10-11). La violence qui est opposée à la liberté peut être non seulement corporelle, mais aussi rhétorique et sociale : « Il y a des hommes si temeraires et impudents, qu'ils condamnent violement tout ce qu'ils ignorent » (p. 318). La calomnie, le contraire de la charité, est donc un thème fréquent dans *Le Palais*, ainsi que dans *le Moyen de parvenir*<sup>76</sup>. Verville est même hanté par la facilité du passage d'une violence de pensée et de parole à une violence corporelle : « Pourquoi dites vous d'un autre ce que si quelqu'un avoit dit de vous, vous seriez tant felons de cœur que vous le tu[e]riez si vous pouviez, l'ayans desja massacré dans vostre courage ?<sup>77</sup> »

Mais comment faire la distinction entre liberté et calomnie ? Question qui suscite une profonde inquiétude dans *Le Palais* et *le Moyen de parvenir*. La liberté elle-même finit par être mise en question, quoique moins que la libéralité. Ici encore, les métaphores trahissent les hésitations. Après avoir critiqué Marot et Du Bartas, Verville annonce : « Or vivons en la belle liberté de nostre esprit, il n'y a point de mal à cette petite guerre que je fay, on n'intentera point de procez » (p. 502). Évidemment, l'image est ici fondée sur la différence bien plus que sur la ressemblance. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas. Même dans *Le Cabinet*, les métaphores montrent que la violence qui, en principe, est bannie de l'Académie de Minerve peut néanmoins s'infiltrer dans

<sup>75</sup> Voir aussi p. 367 : « au pis aller pour la petite controverse que nous esmouverons, il n'y aura point de guerres, ny de sang respandu ».

<sup>76</sup> Voir Kenny, « Satire », p. 235, n. 16.

<sup>77</sup> *Palais*, p. 452.

les dialogues *in utramque partem*. À la fin du débat sur les femmes, Isquee se fâche tellement de la rhétorique agressive de l'Esprit de Contradiction qu'elle l'accuse d'être « comme la plupart des hommes immoleurs de consciences, habillés en sacrificateurs, mais de fait bouchers des âmes innocentes. À ces mots un doux murmure s'éleva si que il fut arrêté que cette dispute ne se prolongeroit pour ce coup » (f. 150<sup>v</sup>). La violence masculine a dépassé les limites du libre-échange d'opinions, le rendant impossible<sup>78</sup>. Les membres de l'Académie arrivent tout juste à apprivoiser cette violence (« il fut arrêté que... »). En effet, selon Verville, cette fonction régulatrice était l'une des raisons d'être des Académies, avec leurs règles de comportement, en contraste avec la violence des temps présents<sup>79</sup>. Dans la vie quotidienne pendant les guerres de religion, le libre-échange d'opinions est bien plus dangereux. Ainsi, dans l'« Object » XX du *Palais*, Verville raconte comment il s'était planté une fois devant la porte d'une église, « tenant mon espée en ma main », avec l'intention d'obliger chaque chanoine à fournir le nom latin de leur aumusse : « Quelques uns pour me gratifier passerent, les autres qui ne sçavoient qu'en penser à cause des troubles, estimans qu'il y eut anguille sous roche, sous cette fintise se destournerent » (p. 137). Cette situation tendue, qui aurait pu mal tourner, déboucha finalement sur un échange philologique amical, car un de ces chanoines apprit à Verville l'étymologie d'« aumusse ». Mais l'épisode montre que, à cette époque, la distinction entre la liberté ludique et la violence mortelle peut être aussi floue dans la vie quotidienne que dans les métaphores.

Comme les hésitations envers la libéralité, celles envers la liberté se manifestent, elles aussi, dans la parodie. Le langage du *Moyen de parvenir* est imprégné de violence et d'agressivité, soit quand les interlocuteurs se parlent, soit quand le narrateur s'adresse au lecteur<sup>80</sup>. De plus, la « liberté » est assurée dans ce texte par des gestes d'exclusion

78 Voir aussi f. 214<sup>r</sup>.

79 Voir f. 60<sup>r</sup> : « Cette sorte de vie, cette douceur de libre esprit... portoit des loix si douces qu'il n'y a plus rien de semblable entre les bons esprits ne les pratiquant plus, Car aujourd'hui nous ne sommes point liés ensemble, l'union nous fuit, nous n'oyons que le reson d'accens d'envie, et d'importuns discours de malveillance, et discorde, au contraire que les bonnes âmes ne se sôuvenoient que d'amitié, ne proferoient rien qui ne fût d'edification, et n'avoient pensee qui ne fût equitable : Ainsi faisant de belles Academies... »

80 Voir par exemple pp. 53-54 [565].

qui font écho à des gestes pareils faits dans *Le Cabinet* et *Le Palais*<sup>81</sup>. Cette « liberté » n'est donc pas pour tout le monde, pas plus que celle de l'Abbaye de Thélème ou de l'« Apologie » de Montaigne<sup>82</sup>. D'ailleurs, dans le *Moyen de parvenir*, l'échangé *in utramque partem* entre auteur et lecteur est escamoté par la certitude absolue dont se prévaut le texte, « à quoy on ne peut contredire » (p. 42). De telles affirmations ne font peut-être que développer, dans le registre de la parodie, le discours ironique qui est constamment présent dans *Le Palais* : « ne me dites pas esprit de contradiction, je louë tout, et tout me plaist, mais je dy librement mon avis de tout » (p. 523)<sup>83</sup>. Or, il ne loue pas tout, il critique tout. Certes, il sait bien que son opinion est subjective, aussi sujette à « contradiction » que celle des autres, mais il croit quand même que c'est lui qui a raison. Je ne reviendrai pas ici sur ces paradoxes, que Verville amplifie dans *Le Cabinet*, *Le Palais* et le *Moyen de parvenir* à travers un groupe de thèmes : ceux de la présomption, de la complaisance, de la vantardise, de la folie, de l'Autre, de la subjectivité (notamment avec la phrase traduite de saint Paul « Chaqu'un abonde en son sens »)<sup>84</sup>. Autant de réflexions sur la possibilité, ou plutôt l'impossibilité, de jouir de la liberté sans violence.

Ainsi, dans ses grands ouvrages publiés à partir de 1596, Verville a imaginé des espaces de liberté et de libéralité, consacrés aux débats tranquilles et aux échanges de connaissances, loin du marché et de la guerre. Ces espaces prennent des formes différentes : l'Académie fictive de Minerve, le rapport entre auteur et lecteurs dans *Le Palais des Curieux*, le symposion du *Moyen de parvenir*. On pourrait y ajouter certaines îles et certains palais dans *Le Voyage des Princes Fortunez*, où la révélation de secrets aux initiés est explicitement appelée libre et libérale<sup>85</sup>. Les espaces imaginés ap-

81 Voir *Cabinet*, f. 6<sup>r</sup> ; *Palais*, pp. 80 (« je ne desire communiquer qu'avec ceux de ma conve-nance »), 268-270, 489 ; *Moyen*, pp. 136 (« j'ay fait fermer la porte, il n'entrera meshuy personne ceans, nous sommes en liberté »), 289.

82 Sur les rapports entre « liberté » et « contrainte » dans l'« Apologie », voir Cave, « Au cœur de l'« Apologie » ».

83 Voir aussi pp. 315, 351, 353, 367, 406, 484-485, 503, 523, 538, 542-543.

84 Sur ces thèmes, voir Kenny, *Palace*, pp. 235-239 ; A. Tournon, « Paracelse, l'Autre » ; *idem*, « De la sagesse des autres à la folie de l'Autre (Ronsard, Béroalde de Verville) », *Littérature*, 55, 1984, pp. 10-23.

85 Voir pp. 57-59, 524.

paraissent comme autant d'abris contre, d'un côté, la violence de l'histoire récente et, de l'autre, l'expansion du marché du livre et de celui du savoir. Verville n'est pas le seul à imaginer de tels abris à cette époque. Comme Montaigne dans « De l'art de conférer »<sup>86</sup>, il tente de montrer que le libre-échange d'opinions peut se faire en dehors de toute lutte pour le pouvoir. À la différence de Montaigne, pourtant, Verville envisage des échanges libres non seulement dans la vie privée, mais aussi dans le domaine public, notamment par l'intermédiaire de livres imprimés. Tout se passe comme s'il voulait prouver que, maintenant que les guerres sont finies, il est de nouveau possible d'exprimer librement en public des opinions discordantes sans que cela mène à la violence. Cet idéal, quoique ancré dans un contexte historique spécifique, n'est pas sans intérêt pour l'époque moderne, où de nombreux intellectuels se préoccupent des moyens d'assurer, de conduire et de régler le débat dans le domaine public, que ce soit en science ou en éthique<sup>87</sup>.

Le cas de Verville illustre bien les problèmes d'une telle démarche au début du XVII<sup>e</sup> siècle en France. Les espaces imaginés s'avèrent bien fragiles ; la pureté des concepts de liberté et surtout de libéralité s'estompe. Alors que Montaigne peut se payer le luxe de défendre avec davantage d'enthousiasme le concept noble de la libéralité, la position socio-économique de Verville, bien moins solide, finit par lui donner plus de réserves à cet égard. Quant à la liberté, ancien partenaire noble de la libéralité, dans l'optique de Verville elle rend l'écrivain indépendant des grands, plutôt qu'elle ne l'attache à eux. Verville se situe donc à un carrefour non seulement de l'histoire de l'épistémologie, mais aussi de l'histoire des rapports changeants entre l'écrivain, le mécène, l'idéologie noble, le marché du livre, et le domaine public.

Neil KENNY

<sup>86</sup> *Essais*, III. 8.

<sup>87</sup> Je pense à Jürgen Habermas et à Ferdinand Tönnies, par exemple.